



CHARTRE De Reims Métropole TEQBALL

Joueurs, Parents, Entraîneurs, Dirigeants d'équipe

L'entraîneur s'engage à :

- Assurer la formation des joueurs dans le respect de l'éthique sportive et de la politique définie par le club.
- Inculquer aux joueurs le respect des valeurs et l'esprit d'équipe.
- Être à l'écoute des joueurs pour toutes les questions liées à l'aspect sportif.
- Entretenir un dialogue constructif et régulier avec les parents des joueurs.

Le dirigeant d'équipe s'engage à :

- Encadrer l'équipe qu'il a en charge lors de tous les matchs et lors des entraînements.
- Organiser tous les aspects liés aux Manifestations sportives auxquelles son équipe est engagée.
- Gérer et prendre soin du matériel Mis à sa disposition par le club.
- Être l'interlocuteur privilégié des parents et des joueurs.

Le joueur s'engage à :

- Être à l'heure et prévenir en cas d'absence aux entraînements et aux matchs amicaux.
- Suivre avec sérieux les consignes de l'entraîneur ou du dirigeant qui l'encadre.
- Respecter le matériel et les locaux mis à disposition.
- Accepter les décisions prises par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement.
- Avoir un comportement civique et Irréprochable vis à vis de toute personne dans le cadre de sa pratique sportive.
- Respecter le matériel mis à sa disposition (toute dégradation sera à la charge de la personne responsable)

Les parents s'engagent à :

- Faire respecter la présente charte à leur enfant.
- Avoir un comportement sportif irréprochable.
- Ne pas mettre en doute l'honnêteté des officiels.
- Prendre du recul si une décision concernant leur enfant ne leur semble pas justifiée, afin de pouvoir en parler calmement avec la personne concernée.
- Encourager les performances de leur enfant et des autres joueurs.